

| Nom | P | A | E | Nom | P | A | E | Nom | P | A | E |
|--------------------|---|---|---|--------------------|---|---|---|---------------------------|---|---|---|
| ARRAULT David | | X | | CARATY David | X | | | GONCALVES DE ALMEIDA Joao | | | X |
| BARANGER Bernard | | X | | CATHELIN Denis | | | X | HORNN Pascal | | | |
| BARDET Philippe | | X | | CHASSAT Vincent | X | | | LE NOAC'H Christophe | | X | |
| BEAUMONT Christian | | | X | COURTIN Pascal | X | | | PINON Jacques | X | | |
| BERGEAULT Herve | X | | | DENIAU Eric | X | | | PROUX Jacky | X | | |
| BERGEAULT Stephane | | | X | DENULLY Alain | | | X | TOURNEMICHE Nicolas | X | | |
| BIARD Jerome | | | X | DROUAULT Dominique | X | | | | | | |

P = Présent / A = Absent / E = Excusé

Réunion du Comité Directeur 28 Aout 2012 – 20h30 Club Housse Stade de Manthelan Compte rendu n° 2012-003

1. Point sur les opérations réalisées cet été

- Bilan des travaux suite acte de vandalisme – **Point non abordé**
 - ⇒ Remplacement des serrures et principe de répartition des clés
 - ⇒ Remplacement des fenêtres Arrières
 - ⇒ Remplacement de la porte fenêtre principale
- réunion commission travaux,
 - ⇒ Présentation des principaux projets envisagés et des avancées :
 - Club House
 - Placard Club House :
Placard Réalisé par Denis et Hervé.
Il restera la fourniture à régler – montant à définir.
Les placards seront à identifier avec une petite étiquette dymo discrète.
Le double des clés sera identifié et conservé par le bureau.
 - Réfection des murs :
Pose de toile de verre et mise en peinture.
Cout estimatif 150 € (selon prix Leroy Merlin)
A réaliser sur une période de week end ou vacances
 - Pose de tableaux lièges pour chaque catégorie (tableaux de 90x120) :
Cout estimatif 27 € par tableau (selon prix catalogue bruneau)

- Installation d'un volet roulant sur porte club house (à l'étude)

Buvette :

- Réfection de la peinture du comptoir par Gilles Gallot. Pascal Courtin a vu avec lui, il est OK.
- Déplacement de l'arrivée + évacuation Machine à lave du bureau vers la buvette. Proposition faite par Richard Berger trop onéreuse – trouver une nouvelle solution.
- Déplacer la gazinière ou installation d'une nouvelle plaque gaz encastrée à côté du second evier. Cout estimé d'une plaque d'occasion : 30 € (le bon coin)
- Installation d'étagères sous plan de travail. Cout : Tablette mela blanc 250x50 : 8€40 (LM) Besoin : 2 tablettes environ.

Local Arbitre :

- Réalisation d'un placard de rangement. Cout : environ 50 € (cout des tablettes de mela blanc)
 - A réaliser

Extérieur:

- Réalisation d'un Bac de lavage ballons + chaussures. Réalisation par Pascal Courtin Croquis réalisé par Pascal, reste le cout à finaliser (besoins exacts des fournitures restant à acheter). A suivre.
 - Installer 2 brosses à chaussure supplémentaires et les déplacer
 - Réaliser une ouverture dans main courante.
- Première journée de travaux du 07 juillet (rangement, nettoyage, installation d'un nouveau PC et d'un bureau, installation des poteaux de corner, reprise de l'engazonnement devant les buts, etc.)
 - Seconde journée travaux,
 - ⇒ Définition d'une nouvelle journée
 - ⇒ **08 septembre au matin : 08h30**
 - ⇒ Définition des actions à mener : Rangement club house suite

Installation tableau blanc club house
Déplacement des armoires club house
Déplacement des balais brosse chaussure
Ouvertures dans la main courante
Installation de la table ovale dans le club house
Installation des bac béton (cendriers) à côté de la buvette
Réalisation du placard arbitre (début)
Etc.

⇒ Définition des participants :
Tous les membres présents

- avancée sur le site footeo,

Compte footeo créé par Eric, Christian et Nicolas

⇒ Possibilités : multiples

Chaque coach est invité à se créer un accès pour enrichir le site de la liste de leurs joueurs, gérer leur calendrier de match, mettre des photos, vidéos, etc.

Ce portail sera également utilisé pour communiquer (diffusion des CR de réunion, diffusion des convocations aux réunions, assemblées, etc.

Les équipes U11 U13 et U17 sont déjà créées.
Le calendrier des matchs séniors est renseigné.
Les sponsors ont leur logo en défilement sur la page d'accueil.

Venez visiter le site : esmc.footeo.com

Au 02/09 : 1699 visiteurs en depuis la création.

2. Bilan de l'opération concours de boule et stand tenu pour le 14 juillet à la chapelle

Concours de boule

- ⇒ 40 équipes +5 par rapport à 2010
 - Recette 1188.79 €
 - Dépenses 811.17 €
 - Location banc/friteuse et tables Gratuit cette année (Gain 40€)
 - Bénéfice net 377.62 €

14 juillet : 180 repas / faible bénéfice cette année.

3. Point sur les retours de licence et les paiements

Le tableau récapitulatif de chaque catégorie sera envoyé individuellement à chaque coach.

- Nombre de retour par catégorie

U7 :

5 joueurs potentiels

2 licences retournées et payées

2 licences en attente et payées

1 nouveau joueur à venir mercredi 05/09.

U9 :

12 joueurs potentiels

7 licences retournées et payées

5 licences en attente dont 2 déjà payées.

U11 :

17 joueurs potentiels

11 licences retournées et payées

6 licences en attente et non réglées.

U13 :

14 joueurs potentiels (de Manthelan)

4 licences retournées dont 3 de payées

3 licences en attente dont 2 déjà payées.

U15 :

7 joueurs potentiels (de Manthelan)

8 licences retournées et payées

6 licences en attente dont 1 déjà payée.

U17 :

14 joueurs potentiels

3 licences retournées et payées

11 licences en attente dont 3 déjà payées.

U18 / Séniors :

31 joueurs potentiels (1 joueur à notifier son intention de ne pas résigner)

19 licences retournées **dont 11 non réglées mais saisies**

12 licences en attente dont 1 déjà payées et 1 joueur blessé qui ne reprendra qu'en Octobre.

- Paiements non reçus sur les licences séniors

Compte tenu des premiers matchs de championnat, et du match de coupe, il a été décidé en réunion que les licences séniors devaient être saisies, même si elles ne sont pas encore réglées.

Cependant il est nécessaire que les intéressés règlent rapidement les licences dues.

Ce rappel doit être fait sans tarder aux joueurs, par les coaches concernés.

A défaut de paiement sous quinzaine, Eric se chargera de les relancer personnellement.

4. Désignation des personnes présentes pour les matchs seniors des deux équipes

- Délégués de match

02/09 : **Attention information du 30/08 match reporté au 16/09**

Équipe 1

Nicolas : Buvette

Alain : Coach / Arbitre de touche

Dominique : Délégué (arrivée 14h00)

09/09 :

Équipe 1

Eric : Buvette

Joao : Coach

Denis : Délégué (arrivée 14h00)

Pascal Hornn : Arbitre de touche

Équipe 2

Hervé / David Arrault

23/09 :

Équipe 2

Jacques Pinon : Buvette

Alain: Coach

David arrault: Délégué (arrivée 14h00)

Pascal Hornn: Arbitre de touche

Équipe 1

Denis Cathelin

5. Composition des équipes par catégories (joueurs composant les équipes 1 et 2 lorsqu'il y a lieu)

Point prématuré - A voir sur la prochaine réunion – selon retour de vacances et résultats des premiers entraînements.

6. Engagement des équipes catégories inférieures à Seniors.

- Date butoir – **Avant le 09/09**
- **A voir après réunion de l'entente du 30/09**

7. Rappel des échéances des commissions (calendrier, bal etc.)

- Chacune des commissions doit se réunir pour avancer sur les projets à mener (calendriers, réunion de travaux)

8. Document d'autorisation d'utilisation d'image et autorisation parentale

- Information des membres :

Documents présentés aux membres présents.

Ces documents sont joints en annexe.

Chaque membre souhaitant apporter des modifications ou commentaires, doit le faire par mail adressé à esmc.secretariat@gmail.com avant le 12/09.

Les documents seront donnés aux joueurs pendant les entrainements de la semaine du 17 au 21 septembre, pour un retour impératif au 30/09/12.

9. Déclaration de changement de bureau – signature des documents + CR de l'AG

- Le document de changement de bureau est signé, il sera envoyé début septembre à la sous-préfecture de Loches.
- Dominique doit retourner les notes de l'AG pour pouvoir faire le CR.

10. Questions et points divers

- Fonctionnement de l'entente : Caisse buvette et stock boissons pour U13
⇒ Point à aborder lors de la réunion de l'entente du 30/08.
- Règlement intérieur préparé par Eric : Remis par Eric à l'ensemble des membres présents (copie jointe au présent Compte rendu).
Chaque membre souhaitant apporter des modifications ou commentaires, doit le faire par mail adressé à esmc.secretariat@gmail.com avant le 16/09.
Ce règlement sera présenté à la prochaine réunion. Pour pouvoir être validé, il devra être présenté lors d'une assemblée générale extraordinaire.
- Placage 2013 de la pelouse du terrain – à faire après dernier match de la saison.
- 2 Abris de touche pourront être récupérés **fin septembre / mi octobre** pour mettre à la chapelle (retirer l'abri de tôle, et poser les abris sur Chappe béton 15cm 3m/1.20 m)

- Renouvellement des verres de rosé : choix du modèle moyen PV : 1 € qui permettra de faire 9 verres dans 1 litre.
- Travaux devant être réalisés à la Chapelle :
 - Eric rédige un courrier à la Mairie pour demander le changement du mitigeur.
 - David C. passera un coup de karsher dans les vestiaires entre le lundi 03 et le mardi 4.
- Entraînements U7 et quelques U9 : Séance validée le mercredi de 14h00 à 15h30, encadrée par Dominique.
- Affichage des comptes rendus de réunion => sur le site Footeo + 1 exemplaire papier affiché dans le club house.
- Feuilles de match reçues du district et enveloppes retour de feuilles de match: Dominique se propose de coller les étiquettes.

11.Fin de séance et date de prochaine réunion

Prochaine réunion le 25/09/2012 – 20h30

Prochain points qui seront à aborder :

- Discussions autour du règlement intérieur (devant être accepté en AG)
- Fixation d'une date d'AG Extraordinaire pour faire valider le R.I.
- Point sur les retours de licence.
- Présence des dirigeants pour les matchs seniors d'Octobre.
- Sponsoring pour la prochaine saison (point non abordé lors de la dernière réunion)
 - Bilan de nos sponsors
 - Montant budgété pour la saison
 - Recherche de nouveaux sponsors ?
 - Dossier sponsoring ?
 - Mécénat ?

Le Président de l'ESMC

Eric DENIAU

Le Secrétaire de l'ESMC

Nicolas TOURNEMICHE